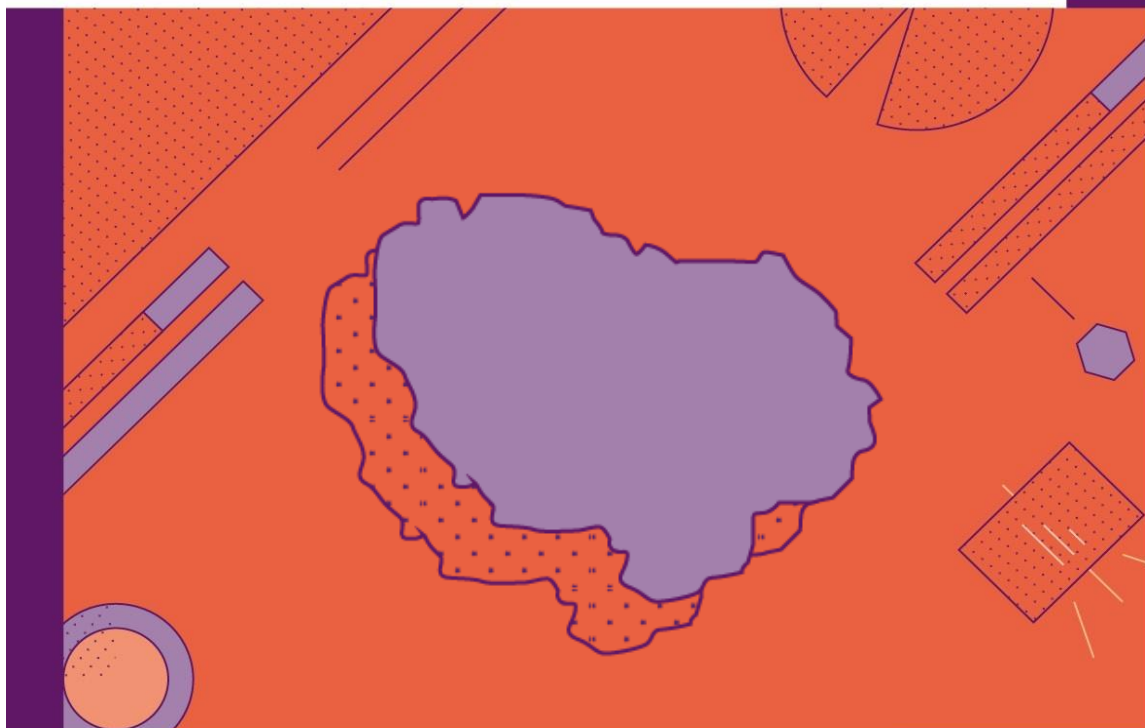


OBSERVATOIRE DE L'EMPLOI
ET DU HANDICAP



EMPLOI ET CHÔMAGE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Année
2025

Région Ile-de-France



ouvrir l'emploi
aux personnes handicapées

Sommaire et synthèse

Le handicap et la santé – page 3

La demande d'emploi – page 4

L'obligation d'emploi – page 6

Les maintiens dans l'emploi – page 7

La création d'activité – page 8

Les contrats aidés – page 8

Les entrées en formation – page 9

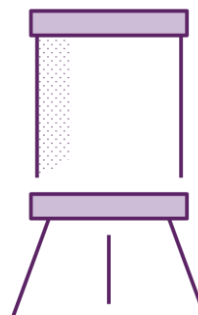
L'alternance – page 10

La reconnaissance de lourdeur du handicap – page 11

L'emploi accompagné – page 12

La satisfaction des bénéficiaires des aides de l'Agefiph – page 13

Les données locales – page 14



Une croissance fragilisée avec un recul de l'emploi

La croissance française, impactée comme les autres pays par de nombreuses incertitudes géopolitiques, a néanmoins atteint +0,9% en 2025, soit quasiment autant qu'en 2024 (+1,1%). Le marché du travail reste toutefois peu dynamique et est marqué par une augmentation du chômage (7,9% fin 2025, en hausse de 0,6 point sur un an) et un recul de l'emploi privé (-60 000 postes en 2025).

Une augmentation du chômage pour les personnes en situation de handicap

Avec près de 66 000 personnes inscrites au chômage dans la région à fin décembre 2025 et tenues d'accomplir des actes de recherche d'emploi, le nombre de demandeurs d'emploi en situation de handicap (DEBOE) augmente moins vite que pour l'ensemble des publics (+5,1% sur un an contre +6,0%).

Par rapport à l'ensemble des demandeurs d'emploi, les DEBOE sont plus âgés, ont un niveau de formation plus faible, sont davantage bénéficiaires de minima sociaux et ont davantage de freins périphériques tels qu'un moins bon état de santé ou une moindre mobilité géographique. Ces difficultés sont accentuées par la forte baisse des entrées en contrats aidés pour les personnes en situation de handicap (-71% en un an).

Un dynamisme des aides et des dispositifs d'accompagnement spécifiques

La mobilisation de l'offre de services de l'Agefiph reste soutenue et s'accompagne d'une satisfaction élevée des entreprises et des personnes en situation de handicap.

Le nombre de maintiens dans l'emploi grâce aux interventions de l'Agefiph, du FIPHFP et de Cap emploi continue de progresser (+5 % en un an) avec près de 2 100 personnes handicapées maintenues dans l'emploi en 2025 avec un pourcentage de femmes qui progresse et approche 70%.

Par ailleurs, les aides à l'emploi aux entreprises employant des personnes ayant une reconnaissance de lourdeur du handicap poursuivent leur progression (+40% en 2025).

En outre, au 31 décembre 2025, près de 1 400 personnes étaient accompagnées par une plateforme d'Emploi Accompagné, soit une hausse de 7% en un an.

L'enquête Vie quotidienne et Santé

Conçue par la Direction de la recherche, de l'évaluation, des études et des statistiques (DREES) et réalisée par l'Insee, l'enquête Vie quotidienne et santé, qui a bénéficié du soutien de l'Agefiph, a pour objectif d'établir des statistiques générales sur les conditions de vie des personnes vivant à domicile, leurs difficultés à réaliser les activités de la vie quotidienne et les aides qu'elles reçoivent. Cette enquête a été réalisée auprès de 334 000 personnes vivant en France en domicile ordinaire, entre février 2021 et avril 2022.

Enquête Vie quotidienne et santé : données sur les 15-64 ans

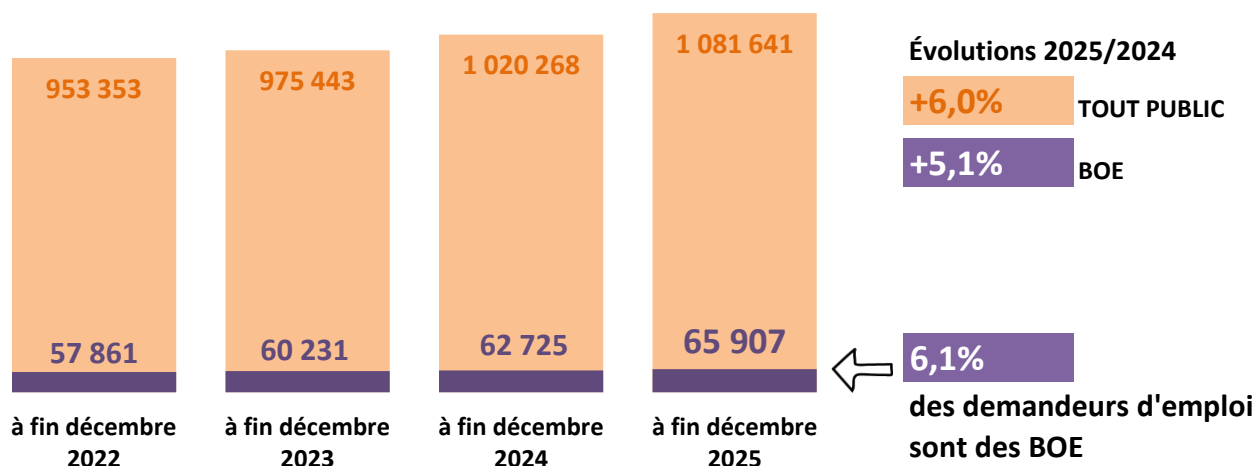
	Ile-de-France	%	France	%
Questions européennes				
État général de santé				
Très bon	4 012 700	50%	19 768 200	48%
Bon	2 778 700	35%	14 339 600	35%
Assez bon	916 700	11%	5 348 500	13%
Mauvais ou très mauvais	327 500	4%	1 981 400	5%
Maladie chronique ou problème de santé durable				
Non	6 361 800	79%	31 823 500	77%
Oui	1 673 900	21%	9 613 800	23%
Limitation depuis 6 mois dans les activités du quotidien				
Oui, forte	258 900	3%	1 744 700	4%
Oui, modérée	672 300	8%	4 217 700	10%
Non	7 104 300	88%	35 475 100	86%
Limitations				
Difficultés pour voir				
Beaucoup ou ne voit pas du tout	178 600	2%	903 800	2%
Un peu	1 205 000	15%	6 452 400	16%
Aucune	6 652 200	83%	34 081 500	82%
Difficultés pour entendre				
Beaucoup ou n'entend pas du tout	60 900	1%	447 200	1%
Un peu	352 700	4%	2 445 600	6%
Aucune	7 622 200	95%	38 544 500	93%
Difficultés psychologiques perturbant la vie quotidienne				
Beaucoup	123 300	2%	751 500	2%
Un peu	485 700	6%	2 643 900	6%
Aucune	7 426 700	92%	38 042 000	92%
Reconnaissance				
La personne considère avoir un handicap				
Non	7 455 900	93%	37 552 500	91%
Oui	579 900	7%	3 885 100	9%
La personne a une reconnaissance officielle d'un handicap ou d'une perte d'autonomie				
Non	7 574 700	94%	38 205 500	92%
Oui	460 800	6%	3 232 100	8%

Lecture > 19 768 200 personnes âgées de 15 à 64 ans déclarent avoir un très bon état de santé.

Champ > Personnes de 15 à 64 ans ou plus résidant en logement ordinaire en France.

Source > Enquête Vie Quotidienne et Santé 2021, DREES.

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI DANS LA RÉGION (cat. A,B,C)



Pour les personnes handicapées, sont pris en compte l'ensemble des bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) à savoir les personnes ayant (au moins) un titre de reconnaissance.

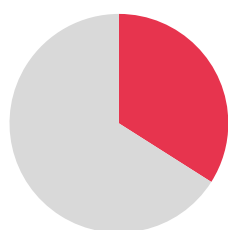
Les données portent sur les catégories A-B-C, soit l'ensemble des personnes tenues d'accomplir des actes de recherche d'emploi.

Point de vigilance

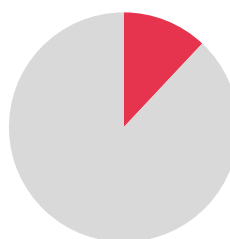
Les évolutions sont à prendre avec précaution : En effet, tous les demandeurs d'emploi doivent désormais être inscrits à France Travail, selon les dispositions de la loi "Pour le plein emploi" entrées en vigueur depuis le 1er janvier 2025.

Cette obligation concerne les allocataires du RSA ainsi que les jeunes en recherche d'emploi accompagnés dans une mission locale et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi.

LES DEMANDEURS D'EMPLOI BÉNÉFICIAIRES DE MINIMA SOCIAUX DANS LA RÉGION



34%
des DEBOE sont
bénéficiaires de
l'AAH (seule ou avec un
autre titre de
reconnaissance)



12%
des DEBOE sont
bénéficiaires du RSA

CARACTÉRISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI (DE) DANS LA RÉGION

BOE		Tout public
52%	 FEMMES	49%
53%	50 ANS ET + 	25%
25%	NIVEAU < CAP	16%
47%	 BAC ET +	66%
26%	FAIBLE NIVEAU DE QUALIFICATION (MANOEUVRE, OS, EMPLOYÉ NON QUALIFIÉ)	18%
58%	DE DEPUIS AU MOINS UN AN	44%
21%	DE DEPUIS AU MOINS TROIS ANS	14%
811 jours	ANCIENNETÉ MOYENNE D'INSCRIPTION AU CHÔMAGE	626 jours

LES DOMAINES PROFESSIONNELS LES PLUS RECHERCHÉS DANS LA RÉGION



1 SERVICES À LA PERSONNE ET À LA COLLECTIVITÉ

22% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

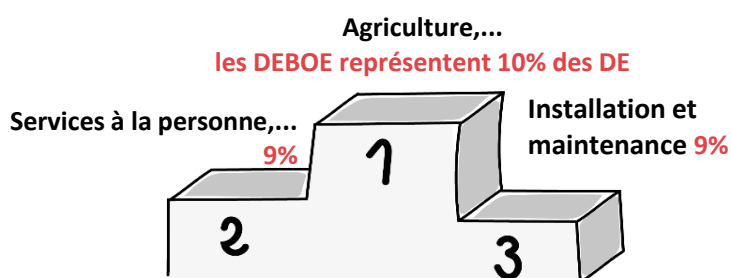
2 SUPPORT À L'ENTREPRISE

21% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

3 TRANSPORT ET LOGISTIQUE

11% des DEBOE recherchent un emploi dans ce domaine

LES DOMAINES PROFESSIONNELS PARMI LESQUELS LES DEBOE SONT SUR-REPRÉSENTÉS PAR RAPPORT À LA MOYENNE RÉGIONALE



NB : Tous domaines confondus, les DEBOE représentent 6% de l'ensemble des DE dans la région

Les domaines professionnels

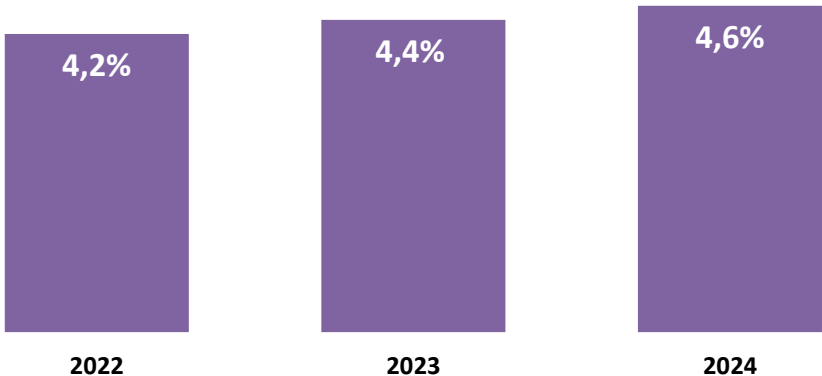
Chaque domaine professionnel rassemble un ensemble de métiers aux compétences proches.

L'approche par domaine professionnel permet de mettre en évidence les opportunités d'emploi pour un ensemble de métiers, quels que soient les secteurs dans lesquels ils s'exercent. Les "services à la personne et à la collectivité" comprennent notamment les agents de gardiennage et d'entretien ainsi que les agents de sécurité et de surveillance. Le "support à l'entreprise" comprend la compta / gestion, RH, achats, ...

L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés

6

ÉVOLUTION DU TAUX D'EMPLOI EN ETP (après la majoration seniors)



La DOETH

Données déclarées par les entreprises dans le cadre de leur OETH, intégrées dans la déclaration sociale nominative (DSN) depuis le 1er janvier 2020. Depuis cette date, l'unité assujettie est l'entreprise et non plus l'établissement autonome. Le décompte des bénéficiaires de l'OETH est également modifié avec notamment la survalorisation des seniors (50 ans ou plus) pour le calcul des contributions dues par les entreprises. L'emplacement géographique d'une entreprise soumise à l'OETH est la région / département où se situe le siège social. Données provisoires pour 2023 et 2024.



CHIFFRES CLES EN 2024

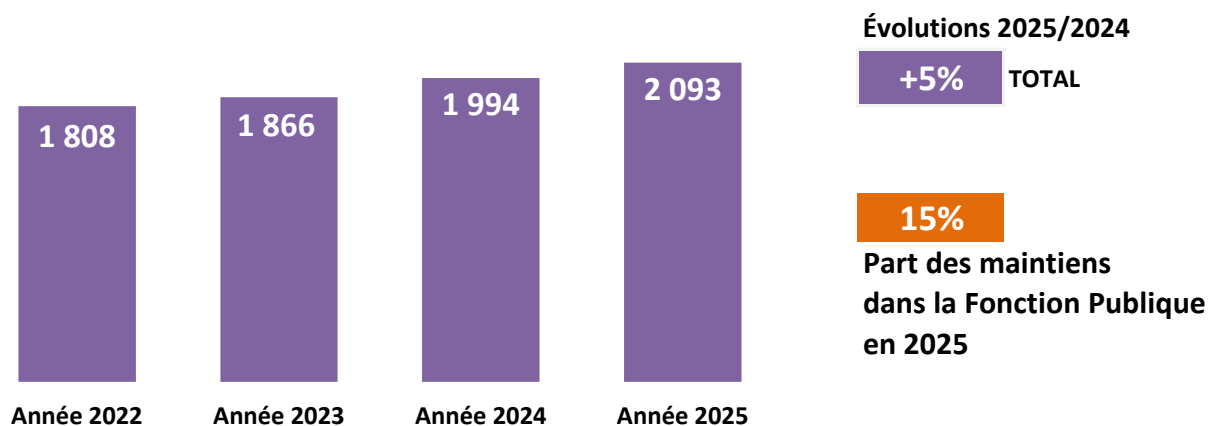


Entreprises assujetties en 2024
27 519

	REGION	France
TAUX D'EMPLOI MAJORE (ETP)	4,6%	5,1%
TAUX D'ATTEINTE DIRECTE DE L'OETH	81%	92%
TAUX D'ATTEINTE DE 0% (% entreprises)	41%	28%
TAUX D'ATTEINTE DE 100% ou plus (% entreprises)	19%	35%

Lecture : au niveau national, 35 % des entreprises présentent un taux supérieur ou égal à 100 % et emploient donc au moins autant de bénéficiaires de l'OETH qu'attendus par la loi. À l'opposé, 28 % des entreprises n'en accueillent aucun en 2024.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION



CARACTÉRISTIQUES DES MAINTIENS DANS L'EMPLOI DANS LA RÉGION EN 2025

	REGION	France
FEMMES	69%	63%
50 ANS ET PLUS	46%	48%
BAC ET +	77%	69%
CADRES	25%	10%
HANDICAP MOTEUR	51%	59%
MALADIES INVALIDANTES	21%	19%
HANDICAP AUDITIF	10%	10%
ANCIENNETE DANS L'ENTREPRISE > 10 ANS	49%	46%
20 SALARIES ET +	83%	71%



Les Cap emploi

Afin d'apporter un service plus lisible et plus efficace pour mieux sécuriser les parcours, la loi travail du 8 août 2016 entérine la réunion en une mission commune de l'accompagnement vers l'emploi (axe 1) et du maintien dans l'emploi (axe 2) des personnes handicapées en milieu ordinaire. Celle-ci est assurée à compter du 1^{er} janvier 2018 par les organismes de placement spécialisés, regroupés sous le nom de Cap emploi.

Les données présentées sont extraites des rapports d'activité (axe 2) à fin décembre 2025.

La création d'activité aidée par l'Agefiph

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif de permettre à une personne handicapée de créer son emploi principal et pérenne (créer ou reprendre une activité). L'aide est accordée afin de participer au financement du démarrage de l'activité. Le créateur peut également bénéficier de prestations d'accompagnement et de suivi post-crédation.



NOMBRE DE CRÉATIONS D'ACTIVITÉ AIDÉES PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION EN 2025

203



CARACTÉRISTIQUES DES CRÉATEURS D'ACTIVITÉ AIDÉS FINANCIÈREMENT PAR L'AGEFIPH DANS LA RÉGION EN 2025

51% FEMMES

45 ans AGE MOYEN

36% 50 ANS ET +

80% BAC ET +

Les contrats aidés

Année 2025 - Dares

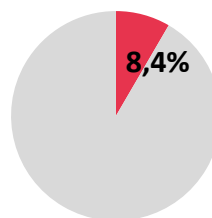
LES CONTRATS AIDÉS

Dans le cadre de la réforme des contrats aidés, sont mis en place à compter du 01/01/2018 les parcours emploi compétences (PEC). Recentrés sur le seul objectif d'insertion professionnelle des publics éloignés de l'emploi, ils associent à la fois mise en situation professionnelle auprès d'employeurs sélectionnés, accès facilité à la formation et acquisition de compétences. Les PEC renvoient au cadre juridique des contrats unique d'insertion – contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) dans le secteur non marchand prévu par le code du travail.

À compter de janvier 2018, le recours aux CUI-CIE (contrats aidés pour le secteur marchand) est limité aux Drom ou aux conseils départementaux qui les financent entièrement.

Les données portent sur les entrées initiales et les reconductions.

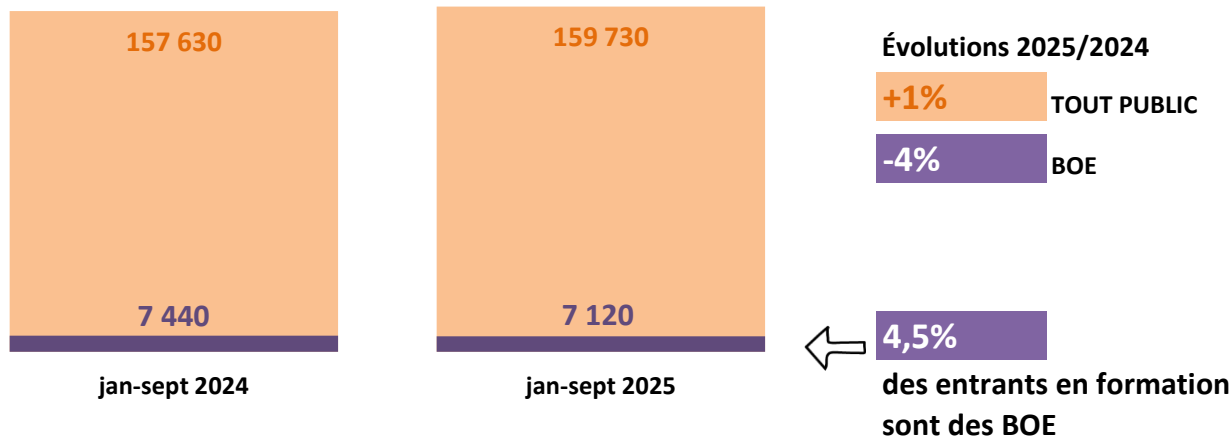
PART DES BOE DANS LES PEC EN RÉGION



= 186 PEC pour les BOE (-71% en un an)

(en 2024, la part était de 10,2%)

ÉVOLUTION DES ENTREES EN FORMATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI



CARACTERISTIQUES DES DEMANDEURS D'EMPLOI ENTRES EN FORMATION EN 2025

	BOE	Tout public
FEMMES	50%	47%
50 ANS ET PLUS	37%	14%
BAC ET +	52%	63%
DE DEPUIS AU MOINS UN AN	26%	11%

Les entrées en formation des demandeurs d'emploi

Source : France Travail, fichier des entrées en formation.

Ces données sont constituées à partir des types d'informations suivantes :

- les Attestations d'Entrée en Stage (AES) correspondant à une entrée dans un nouveau plan de formation.
- les transferts de demandeurs d'emploi en catégorie D d'inscription pour motif de formation sans AES.
- les entrées en formation financées par la mobilisation du compte personnel de formation (données transmises par la Caisse des dépôts et consignations).

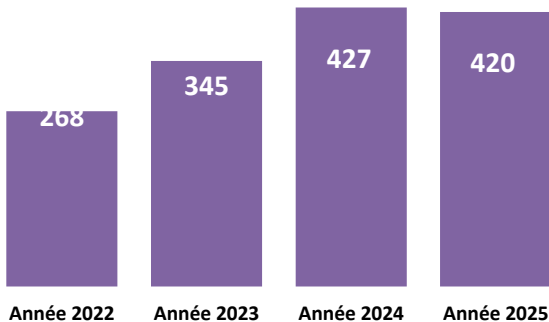
3 PRINCIPAUX SECTEURS DE FORMATION POUR LES BOE

	BOE	Tout public
ECHANGE ET GESTION	30%	39%
FORMATION GENERALE	17%	17%
SERVICES AUX PERSONNES	12%	11%

3 PRINCIPAUX OBJECTIFS DE FORMATION POUR LES BOE

	BOE	Tout public
CERTIFICATION	48%	52%
MOBILISATION, REMISE A NIVEAU	15%	11%
ADAPTATION AU POSTE DE TRAVAIL	10%	9%

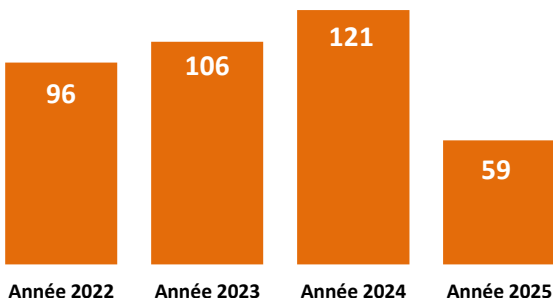
RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE (aidés financièrement par l'Agefiph)



Évolutions 2025/2024 -2%

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat d'apprentissage.

RÉGION : ÉVOLUTION DES ENTRÉES EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION (aidés financièrement par l'Agefiph)



Évolutions 2025/2024 -51%

Objectif : l'aide de l'Agefiph a pour objectif d'encourager l'employeur privé à recruter une personne handicapée en contrat de professionnalisation.

RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES EN 2025

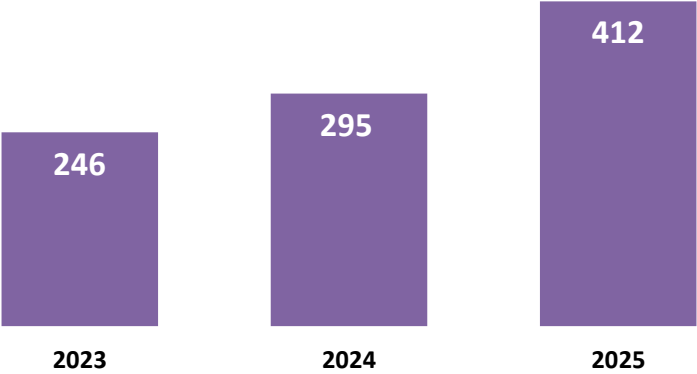
FEMMES	50%
- DE 18 ANS	7%
AGE MOYEN	28 ans
20 SALARIÉS ET +	57%
- DE 10 SALARIÉS	35%

RÉGION : DONNÉES QUALITATIVES EN 2025

53%	FEMMES
46%	45 ANS ET +
42 ans	AGE MOYEN
75%	20 SALARIÉS ET +

La reconnaissance de lourdeur du handicap (RLH)

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE RLH (droits en cours à fin décembre)



Évolutions 2025/2024

+40%



La RLH

La Reconnaissance de la lourdeur du handicap (RLH) est une Reconnaissance administrative ouvrant droit à une aide financière pour les employeurs du secteur privé, les employeurs du secteur public industriel et commercial et les travailleurs non-salariés. Son objectif est de compenser financièrement les charges supportées par un employeur du fait des conséquences du handicap d'une personne sur son poste de travail, après l'aménagement optimal de celui-ci (aménagements technique, organisationnel et d'horaire). Les droits sont attribués pour 3 ans (sauf cas dérogatoires). L'Agefiph a la charge de l'attribution de la RLH et du versement de l'aide



RLH en cours de validité à fin décembre 2025

412



CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES DE LA RLH (droits en cours à fin décembre 2025)

REGION France

FEMMES	46%	31%
50 ANS ET PLUS	43%	66%
BAC ET +	35%	40%
HANDICAP MOTEUR	20%	33%
HANDICAP MENTAL	38%	16%
TRAVAILLEURS NON SALARIES (TNS)	11%	32%
20 SALARIES ET +	41%	37%



NOMBRE DE PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin décembre 2025)

	Nombre	Evol en 1 an
REGION	1 358	+7%
FRANCE ENTIERE	11 692	+15%
% REGION	11,6%	



L'emploi accompagné

L'Agefiph soutient le développement de l'emploi accompagné aux côtés de l'Etat et du FIPHFP.

L'emploi accompagné est un dispositif d'appui pour les personnes en situation de handicap destiné à leur permettre d'obtenir et de garder un emploi rémunéré sur le marché du travail.



CARACTERISTIQUES DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin décembre 2025)

	REGION	France
FEMMES	49%	42%
MOINS DE 26 ANS	np	33%
TROUBLES DU PSYCHISME	41%	29%
TROUBLES DU SPECTRE DE L'AUTISME	21%	23%
TROUBLES COGNITIFS	17%	23%
DEFICIENCE INTELLECTUELLE	11%	10%
DEFICIENCES MOTRICES	2%	7%
AUTRES DEFICIENCES	8%	8%

SITUATION PAR RAPPORT A L'EMPLOI DES PERSONNES ACCOMPAGNEES (à fin décembre 2025)

	REGION	France
EN EMPLOI (en milieu ordinaire)	55%	49%
DONT CDI	65%	51%



Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction (DEPAMS)

Le dispositif d'écoute, de participation et de mesure de la satisfaction de l'Agefiph porte sur le processus de délivrance des aides financières, depuis l'accès à l'information jusqu'à la réception de l'aide financière, en intégrant la simplicité des démarches, les délais et la satisfaction globale sur l'aide perçue. Ce dispositif vise à obtenir une vision fiable et actualisée des besoins et de l'appréciation des bénéficiaires finaux de l'action de l'Agefiph, employeurs privés ou personnes en situation de handicap. Ce dispositif est mis en place depuis janvier 2021. Il concerne toutes les aides de l'Agefiph.

Un questionnaire est adressé automatiquement à tous les bénéficiaires, personnes en situation de handicap et entreprises, un mois après le versement de l'aide de l'Agefiph.

La méthodologie employée est mixte, questionnaire en ligne complété d'une passation par téléphone pour garantir l'inclusion et la représentativité de tous les publics.

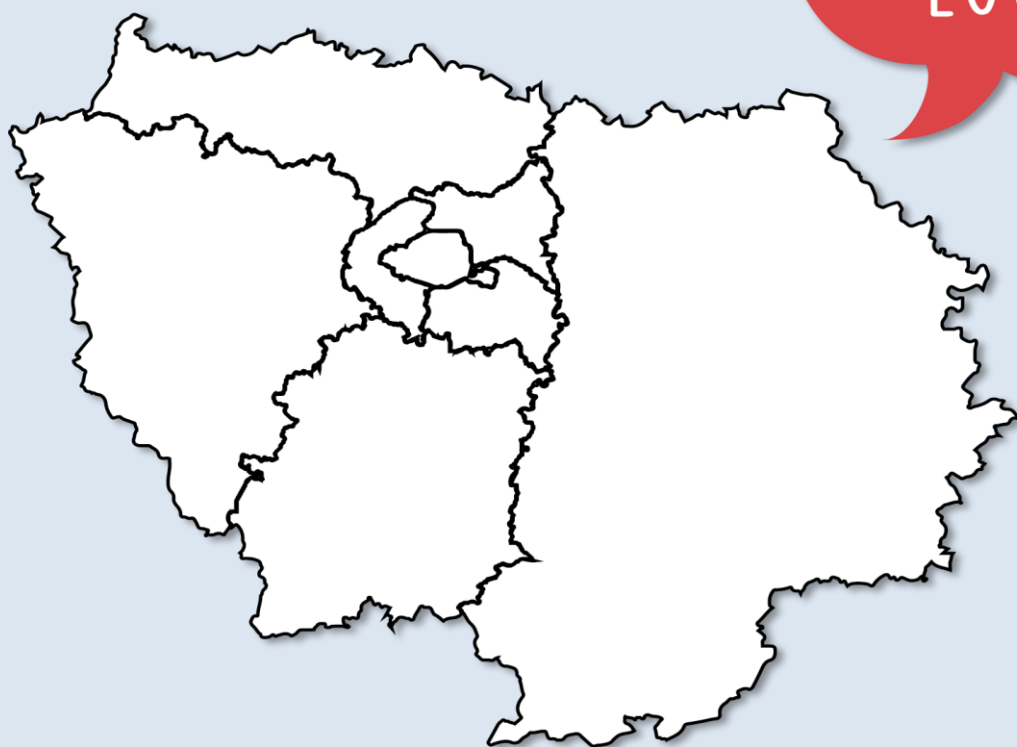
Les enquêtes enregistrent un taux de participation très élevé puisqu'en moyenne, une personne sur deux et une entreprise sur quatre y répondent.

En 2025, plus de 800 répondants se sont exprimés au niveau régional. Les résultats témoignent d'un niveau de satisfaction global élevé pour les personnes en situation de handicap comme pour les entreprises.

SATISFACTION DES BENEFICIAIRES DES AIDES DE L'AGEFIPH EN 2025

	PERSONNES HANDICAPEES		ENTREPRISES	
	Région	National	Région	National
Nombre de répondants	583	6 202	225	2 794
Taux de réponse	54%	51%	21%	25%
SATISFACTION GLOBALE	97%	97%	99%	98%
dont % tout à fait satisfait	80%	80%	77%	76%
REPONSE DE L'AIDE / BESOIN	96%	94%	99%	98%
dont % tout à fait utile	74%	71%	76%	72%
FACILITE D'ACCES A L'INFORMATION	80%	78%	88%	86%
dont % très facile	25%	23%	18%	23%
DELAJ D'OBTENTION DE L'AIDE	93%	93%	93%	95%
dont % tout à fait satisfait	63%	64%	56%	58%

DONNÉES
LOCALES



	Effectifs DEBOE	Evol. N/N-1	Effectifs DETP	Evol. N/N-1	Part des DEBOE parmi les DE	Bénéficiaires de l'AAH*	% DEBOE
NATIONAL	519 181	+1,3%	5 821 955	+4,4%	8,9%	135 158	26%
REGION	65 907	+5,1%	1 081 641	+6,0%	6,1%	22 390	34%
75-Paris	9 529	+5,4%	205 974	+4,1%	4,6%	4 151	44%
77-Seine-et-Marne	8 608	+3,5%	118 225	+6,8%	7,3%	2 502	29%
78-Yvelines	6 544	+4,8%	110 598	+5,7%	5,9%	2 307	35%
91-Essonne	6 830	+15,8%	101 861	+8,9%	6,7%	2 064	30%
92-Hauts-de-Seine	7 451	-1,9%	128 092	+5,4%	5,8%	2 574	35%
93-Seine-Saint-Denis	11 911	+5,0%	183 576	+4,7%	6,5%	4 422	37%
94-Val-de-Marne	7 281	+7,3%	121 186	+7,8%	6,0%	2 297	32%
95-Val-d'Oise	7 753	+3,5%	112 129	+7,5%	6,9%	2 073	27%

* Lecture : au niveau national, 135 158 DEBOE sont bénéficiaires de l'AAH (avec ou sans autre titre de reconnaissance), soit 26% de l'ensemble des DEBOE.

Ancienneté moy. inscription
au chômage en jours

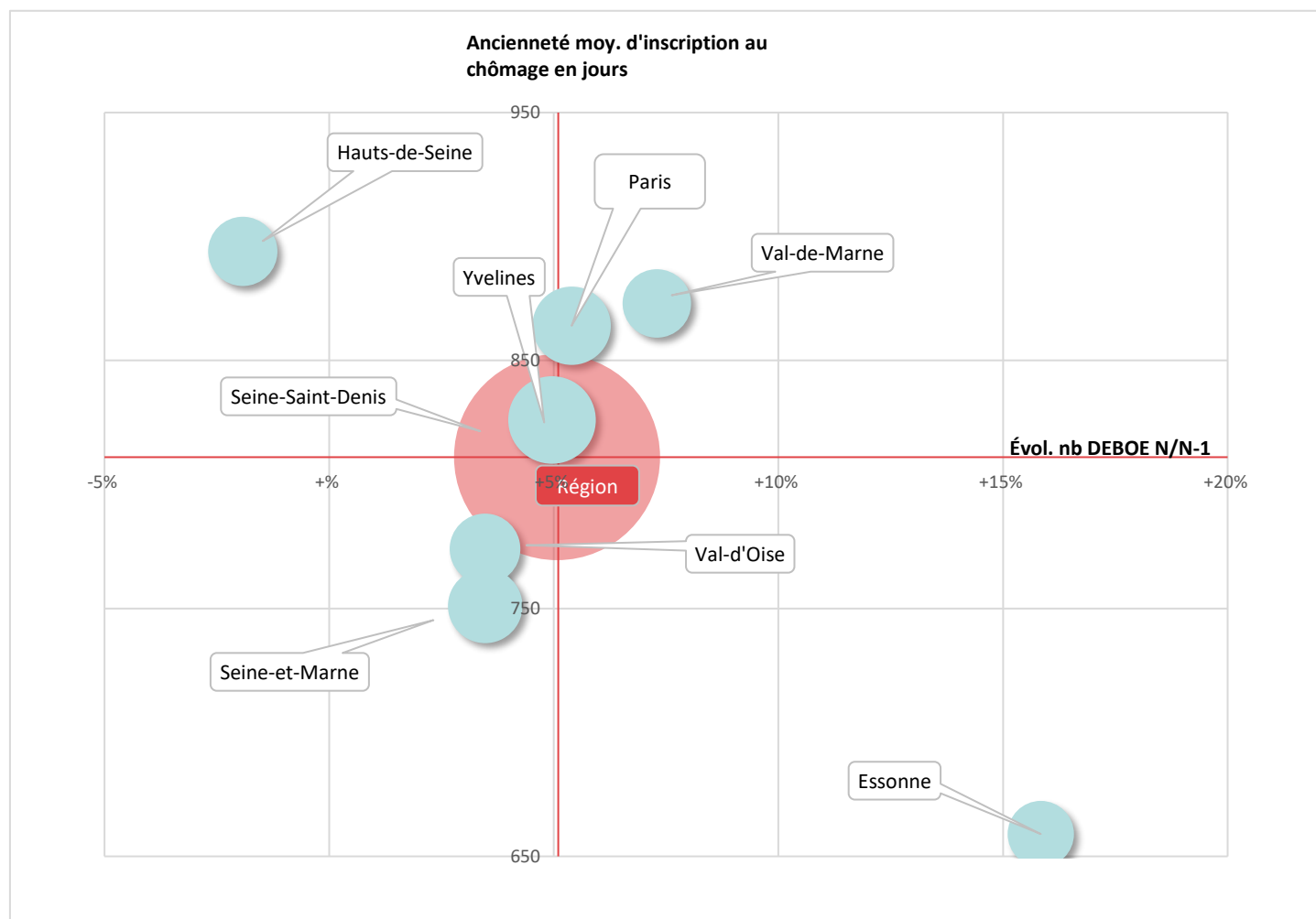
	DEBOE	Evol. N/N-1 en jours	DETP	Evol. N/N-1 en jours	Ecart BOE / TP en jours*
NATIONAL	770	9	626	5	+144
REGION	811	0	626	2	+185
75-Paris	864	-32	804	-9	+60
77-Seine-et-Marne	751	14	562	13	+189
78-Yvelines	825	0	595	5	+230
91-Essonne	659	2	503	7	+156
92-Hauts-de-Seine	894	-2	618	4	+276
93-Seine-Saint-Denis	826	22	625	11	+201
94-Val-de-Marne	873	-2	606	-4	+267
95-Val-d'Oise	774	10	545	7	+229

* Lecture : au niveau national, les DEBOE ont une ancienneté moy. au chômage de 770 jours, soit 144 jours de + que pour le TP.

Les 3 domaines prof.
les + recherchés au niveau
régional par les DEBOE

	1, Serv. à la personne et à la collectivité		2, Support à l'entreprise		3, Transport et logistique	
	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE	Effectifs DEBOE	% DEBOE
NATIONAL	117 898	23%	95 542	18%	53 474	10%
REGION	14 825	22%	14 144	21%	7 299	11%
75-Paris	2 325	24%	2 250	24%	520	5%
77-Seine-et-Marne	1 678	19%	1 740	20%	1 153	13%
78-Yvelines	1 338	20%	1 493	23%	676	10%
91-Essonne	1 396	20%	1 428	21%	1 015	15%
92-Hauts-de-Seine	1 775	24%	1 828	25%	656	9%
93-Seine-Saint-Denis	3 014	25%	2 258	19%	1 433	12%
94-Val-de-Marne	1 627	22%	1 575	22%	814	11%
95-Val-d'Oise	1 672	22%	1 572	20%	1 032	13%

* Lecture : au niveau national, 23% des DEBOE soit 117 898 personnes, recherchent un emploi dans le domaine des services à la personne et à la collectivité.



Évolution du nombre de DEBOE en un an (cat.A,B,C) et ancienneté moyenne d'inscription au chômage

Ce graphique à bulles permet d'analyser le positionnement du département par rapport à la moyenne régionale (bulle rouge) selon deux axes d'analyse : en abscisse, l'évolution du nombre de DEBOE entre la période N et N-1, et en ordonnée l'ancienneté moyenne d'inscription au chômage en jours.



 **www.agefiph.fr**

Réalisation : Agefiph / Direction innovation évaluation et stratégie